



# RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ TRANSNATIONAL EN AFRIQUE

## Le crime organisé transnational en Afrique

La dernière décennie a vu un profond changement dans les débats sur le crime organisé transnational (COT) en Afrique. La stabilité et la croissance économique en plein essor qu'a enregistré le continent ont également facilité les activités criminelles transfrontalières.

Les opportunités sans précédent dans les domaines du commerce, de la finance, des transports et de la communication ont offert d'énormes possibilités aux criminels. En dépassant les limites des frontières, le crime organisé menace la gouvernance, la paix et le développement aussi bien dans les pays développés que dans ceux en développement.

En 2009, la Banque mondiale a estimé le montant des revenus générés par le crime organisé en Afrique à 1,3 milliard de dollars US. Ce chiffre est passé à 3,3 milliards en 2011, soit une hausse de 50 % par an.

Le crime organisé affecte toutes les couches de la société, des acteurs étatiques aux communautés locales. Il alimente la corruption et les conflits, infiltre l'économie et la vie politique et génère des violences souvent dirigées contre les personnes les plus vulnérables, tout en détournant les ressources qui pourraient être consacrées au développement, à la réduction de la pauvreté ou à l'amélioration des services de base.

Les organisations criminelles utilisent les structures de l'État pour entretenir la circulation et la vente de produits illicites, faciliter le blanchiment d'argent et minimiser les risques de poursuites. Certaines formes de crime organisé sont également liées aux conflits et à l'extrémisme violent en Afrique.

Les réponses au crime organisé s'inscrivent traditionnellement dans une perspective judiciaire ou sécuritaire – et prennent insuffisamment en considération les aspects socio-économiques. Une compréhension plus holistique du phénomène et de son impact est nécessaire.

## ENACT: Renforcer les capacités de réponse de l'Afrique au crime organisé transnational

La communauté internationale, qui reconnaît que le crime organisé pose des problèmes non seulement

en Afrique mais aussi dans les régions environnantes, s'efforce de mettre au point des réponses efficaces et durables.

L'Union européenne (UE) a fait de la sécurité en Afrique l'une des priorités de son agenda international, notamment à travers son Programme Panafricain – le premier du genre à être axé sur le développement et la coopération, et couvrant l'ensemble de l'Afrique.

Le projet ENACT: renforcer les capacités de réponse de l'Afrique au crime organisé transnational s'inscrit dans le cadre du Programme panafricain.

ENACT vise à atténuer l'impact du crime organisé transnational sur le développement, la gouvernance, la sécurité et l'État de droit en Afrique.

Il y parvient de deux manières : premièrement, en développant les connaissances et en proposant une analyse du COT en Afrique fondée sur des données empiriques afin de guider l'élaboration de politiques et d'améliorer la coopération aux niveaux régional et continental. Deuxièmement, ENACT renforce les compétences et les capacités à même de permettre aux principales parties prenantes africaines de répondre plus efficacement au crime organisé transnational et de réduire son impact.

ENACT est un programme de trois ans qui soutient le Partenariat stratégique Afrique-UE ainsi que la Stratégie commune Afrique-UE et sa feuille de route 2014-2017.

## Partenaires d'ENACT

ENACT est mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre organisations spécialisées, à savoir l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec la Global Initiative against Transnational Organized Crime.

**L'Institut d'études de sécurité (ISS)** participe au renforcement des connaissances et des compétences nécessaires à assurer à l'Afrique un meilleur avenir. C'est la seule organisation panafricaine de la société civile qui intervient dans les domaines de la sécurité, du développement et de la justice en Afrique. Créé il y a plus de deux décennies, l'ISS travaille avec les gouvernements, les organisations régionales et l'Union africaine, ainsi qu'avec des institutions, des donateurs et des organismes de développement multilatéraux internationaux et la société civile. L'ISS a pour mission

d'améliorer la sécurité humaine en Afrique en proposant des recherches indépendantes et pertinentes, des conseils stratégiques d'experts, des formations pratiques et une assistance technique. Les bureaux de l'ISS sont situés à Pretoria, Nairobi, Addis-Abeba et Dakar.

**INTERPOL** est la plus grande organisation internationale de police, avec plus de 190 États membres. La mission principale d'INTERPOL consiste à favoriser la collaboration entre les polices pour contribuer à un monde plus sûr. Grâce à son pouvoir fédérateur sans précédent, son infrastructure haute technologie et son soutien technique et opérationnel, INTERPOL permet aux services de la police nationale de relever les défis croissants posés par la lutte contre la criminalité au 21<sup>e</sup> siècle. INTERPOL est représenté par un Bureau central national dans chacun des 55 États membres de l'Union africaine et facilite la coordination d'actions spécialisées contre les principaux types de crime organisé en Afrique.

**La Global Initiative against Transnational Organised Crime (GIATOC)** est une organisation internationale de la société civile dont l'objectif est d'apporter des réponses mondiales plus efficaces au crime organisé transnational. La Global Initiative coordonne un réseau de plus de 200 experts indépendants, mondiaux et régionaux intervenant dans les domaines de la sécurité, des droits de l'homme, de la démocratie, de la gouvernance et du développement. Les membres du réseau mettent leur expertise à la disposition de diverses parties prenantes par le biais de travaux de recherche ayant un rôle catalyseur, de conseils en matière de politiques et à travers le développement d'outils pratiques, encourageant ainsi des stratégies et des actions multisectorielles.

## ENACT: Ce que nous faisons

ENACT met en œuvre les principaux outils suivants :

- Cinq Observatoires régionaux du crime organisé (ROCO) ;
- Un site web, se présentant comme un centre de ressources sur le crime organisé transnational en Afrique ;
- L'Outil d'évaluation de la vulnérabilité au crime organisé en Afrique ;
- Un suivi des incidents liés au COT ;
- Des analyses prospectives (*Africa Futures*) ;
- Des travaux de recherche et des publications ;

- Des programmes de renforcement de capacités/formation.

## Observatoires régionaux du crime organisé

Les Observatoires régionaux du crime organisé (ROCO) sont en cours d'implantation à travers l'Afrique, dont ils couvriront les cinq régions :

- Afrique australe (Pretoria, Afrique du Sud)
- Afrique de l'Ouest (Abidjan, Côte d'Ivoire)
- Afrique centrale (Yaoundé, Cameroun)
- Afrique de l'Est (Nairobi, Kenya)
- Afrique du Nord (Tunis, Tunisie – à partir de 2018)

Les ROCO travaillent en étroite collaboration avec des spécialistes, responsables de l'élaboration de politiques et des décideurs nationaux et régionaux. Ces Observatoires :

- serviront de points focaux pour coordonner les actions de sensibilisation et les relations avec les acteurs clés ;
- suivront l'évolution des tendances pour établir une compréhension commune des priorités régionales en matière de lutte contre le crime organisé ;
- mettront les résultats de recherches empiriques et d'analyses à la disposition des personnes directement impliquées dans l'élaboration de politiques ;
- donneront accès à des outils, meilleures pratiques et stratégies en matière d'élaboration des politiques ;
- promouvoir la coopération régionale afin d'atténuer l'impact du crime organisé ;
- faciliteront les formations et activités de renforcement des capacités d'ENACT à destination d'acteurs régionaux.

Les résultats des recherches menées seront diffusés sous forme de publications portant sur des thèmes spécifiques, ainsi que sur les menaces et priorités émergentes. Par ailleurs, une section sécurisée du site web d'ENACT hébergera une base de données des stratégies, meilleures pratiques et enseignements tirés existants sur le crime organisé transnational.

## Le site web d'ENACT

Le site web d'ENACT ([www.enactafrica.org](http://www.enactafrica.org)) est un centre de ressources interactif et convivial sur le crime organisé transnational en Afrique.

Il héberge les analyses d'ENACT, notamment les produits suivants :

- *ENACT Observer* : analyse hebdomadaire inédite d'une actualité liée au COT en Afrique ;
- *ENACT Trend Report* : commentaire analytique succinct sur les tendances émergentes dans un pays ou une région spécifique ;
- *ENACT Explainer* : note concise qui facilite la compréhension et rend plus accessibles de sujets complexes en lien avec le COT ;
- Des infographies, des vidéos et des microsites.

Des outils et des ressources seront mis à la disposition des personnes chargées de l'élaboration des politiques sur un espace dédié du site. Cet espace, contenant des informations sensibles, sera accessible grâce à une connexion individualisée.

Toutes les publications d'ENACT (notes d'analyse, rapports de recherche, rapports continentaux et examens annuels sur le crime organisé) pourront être téléchargées gratuitement.

Le site web abritera également une plateforme collaborative intitulée « réseaux d'ENACT », proposant des forums de discussion sécurisés destinés à diverses parties prenantes au programme ENACT.

Les utilisateurs du site web seront régulièrement tenus informés des points de vue, des analyses et d'événements d'ENACT à venir par lettres d'information et autres publipostages.

### L'outil d'évaluation de la vulnérabilité au crime organisé en Afrique

Les outils mesurant la portée et l'ampleur du crime organisé en Afrique sont limités. L'essentiel des évaluations sont actuellement réalisées à l'échelle nationale. De plus, elles abordent généralement les menaces criminelles d'une manière qui ne répond pas aux besoins des décideurs qui recherchent de plus en plus des solutions intégrées.

Des données empiriques sont nécessaires afin que les États et les acteurs clés puissent efficacement surveiller, analyser, identifier les priorités et répondre de manière systématique et durable à la menace que représente le crime organisé.

L'Outil d'évaluation de la vulnérabilité au crime organisé en Afrique offrira une mesure multidimensionnelle de

ce phénomène et de son impact, permettant ainsi aux acteurs clés d'élaborer des stratégies efficaces.

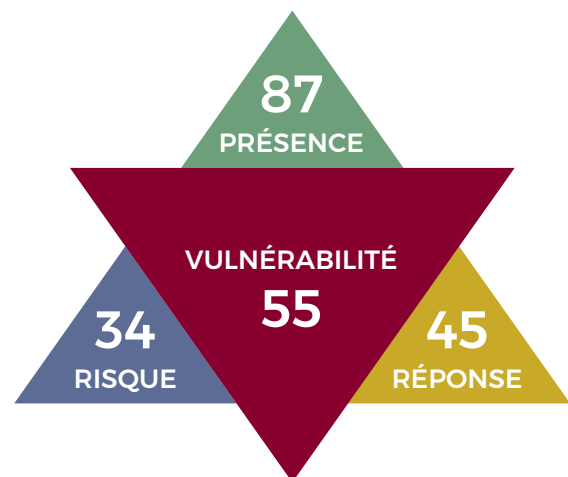
Cet outil, qui sera publié pour la première fois fin 2018, fournira une évaluation de la disponibilité, de la qualité et de la pertinence des données disponibles au niveau continental, et identifiera les données prioritaires manquantes.

Il sera accessible sur une plateforme interactive à partir du site web d'ENACT. Il sera complété par un rapport annuel destiné à sensibiliser les décideurs.

### Modèle de vulnérabilité au crime organisé en Afrique

Pour évaluer la vulnérabilité générale d'un État au crime organisé, le modèle – composé de trois sous-indices – sera conçu pour mesurer trois catégories d'informations :

1. La *présence* et l'*ampleur* de la menace, comme indice composite portant sur 12 types de crime organisé ;
2. Le *risque* face au crime organisé ;
3. La *capacité de l'État* et la *volonté politique* d'agir contre la menace que constitue le crime organisé.



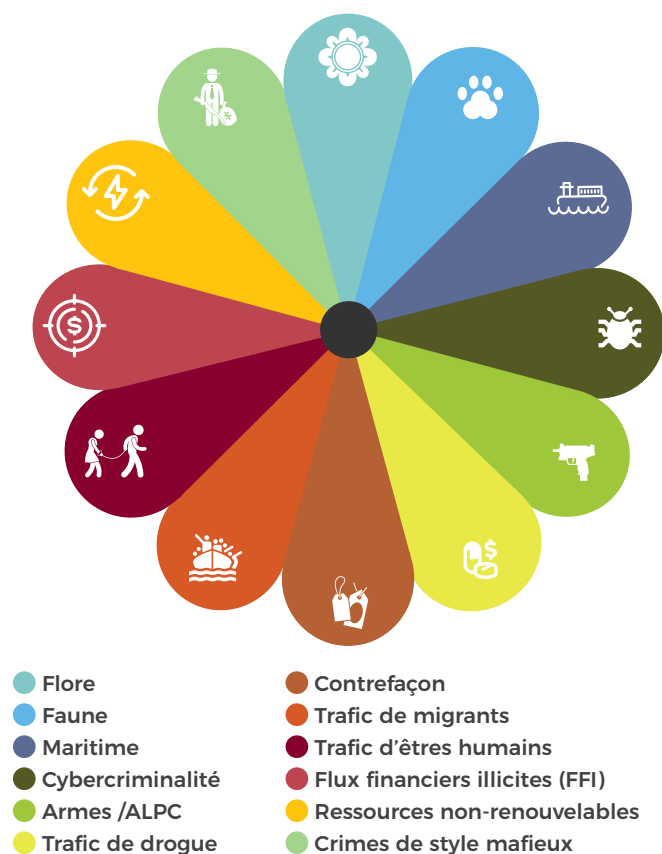
La juxtaposition de ces trois mesures sera analysée afin d'établir un score cumulé pour chaque État africain, lequel indiquera son degré de vulnérabilité aux menaces posées par le crime organisé.

**PRÉSENCE** – Le premier de ces trois indices composites se focalise sur les manifestations du crime organisé. Il servira plus particulièrement d'étude longitudinale pour



décrire ses évolutions et définir son état. Ce qui pourrait, en définitive, permettre d'entrevoir ses évolutions futures. Cet indice est destiné à être utilisé comme un outil permettant aux acteurs clés d'améliorer leurs efforts de lutte contre le crime organisé.

Les informations tirées de l'indice de présence pour chaque État africain seront représentées sous la forme d'une « fleur » combinant les scores pour chaque type de crime. Elle pourrait aussi être utilisée pour dégager les tendances dans le temps. Le schéma ci-dessous représente une illustration approximative de la manière dont les données pour chaque pays seront visualisées. Par ailleurs, une représentation similaire pourrait être utilisée pour visualiser les corrélations entre les types de crime et les domaines sur lesquels ils ont un impact.



**RISQUE** - Les groupes criminels organisés exploitent les faiblesses ou défaillances des institutions étatiques, la porosité des frontières ainsi que les lacunes en termes de protection sociale et la structure des

économies politiques locales pour étendre leurs champs d'opérations. Pour mesurer le risque qu'encourt un État face au crime organisé, le deuxième indice tiendra compte de secteurs tels que l'économie, la géographie physique et les ressources naturelles, la cohésion sociale et les conflits, les données sociodémographiques, ainsi que la coopération et le commerce international.

**CAPACITÉ** - La capacité de l'État et la volonté politique seront mesurées selon les critères suivants : le degré de prise de conscience et de compréhension de la lutte contre le crime organisé affiché par les États ; la mise en place de cadres stratégiques, politiques et juridiques appropriés pour lutter contre le crime organisé, et les résultats concrets obtenus. Cet indice évaluera aussi les mesures prises pour lutter contre le crime organisé, étant entendu que la capacité et la volonté sont des préalables à la mise en œuvre effective de toute politique stratégique.

### Tableau de bord des données sur le crime organisé

Le tableau de bord des données, qui est l'un des éléments constitutifs de l'Outil d'évaluation, permettra de comparer deux mesures principales, à savoir la *présence* et l'*impact* du crime organisé.

**PRÉSENCE** - Comme indiqué dans le schéma ci-dessus, le tableau de bord comportera des données provenant de l'indice Présence et portant sur 12 types de crimes. Il permettra aussi aux utilisateurs de voir l'ampleur des sous-ensembles de crimes sous un type donné. Par exemple, « Crimes maritimes » peut inclure des sous-ensembles tels que « piraterie » et « pêche illégale, non-réglée et non déclarée ».

**IMPACT** - Le tableau de bord fournira aussi des indicateurs liés à la criminalité dans le but d'évaluer les corrélations dans cinq domaines d'impact : sécurité et violence, économie, développement social, environnement, gouvernance et démocratie. Chacun d'entre eux sera composé d'un certain nombre d'éléments auxquels un utilisateur peut associer un type de crime (ou sous-ensemble) et voir son impact dans le secteur sélectionné. Par exemple, le « trafic de migrants » peut être visualisé en lien avec les éléments « violence sexiste » ou « terrorisme » dans le domaine d'impact « sécurité et violence ».

## Suivi des incidents liés au COT

Le suivi des incidents liés au crime organisé transnational en Afrique vise à les enregistrer de manière systématique en utilisant l'une des seules sources d'informations publiques sur la question, à savoir les médias. L'objectif est de créer une source alternative de données sur le crime organisé.

Tous les six mois, le suivi des incidents liés au COT donnera lieu à la publication d'un rapport analysant les observations des différentes études

Compte tenu du manque général de statistiques criminelles nationales ou officielles en Afrique et du caractère ponctuel des analyses plus approfondies réalisées par les chercheurs, les organisations non-gouvernementales et les journalistes d'investigation, le crime organisé demeure une réalité dont l'étude présente de nombreux défis. Sur le continent africain, comme dans d'autres parties du monde, les médias sont l'un des rares acteurs offrant une lucarne sur le crime organisé.

Cependant, comme pour les statistiques criminelles nationales, les tendances et les chiffres produits dans le cadre de ce suivi doivent être interprétés en tenant compte du contexte. Ils doivent par conséquent être considérés comme une base pour des recherches approfondies, plutôt que comme des données définitives sur l'ampleur du crime organisé.

Tous les six mois, le suivi des incidents liés au COT donnera lieu à la publication d'un rapport analysant les observations des différentes études.

## Analyse prospective

ENACT réalise des analyses prospectives qui s'appuient sur la longue collaboration entre l'ISS et le Frederick S. Pardee Center for International Futures de l'Université de Denver. Ces analyses utilisent le modèle des

*International Futures* (IFs) qui est le système de modélisation de prévisions le plus sophistiqué et détaillé accessible au public.

Les recherches prospectives d'ENACT exploreront les liens entre le crime organisé, la gouvernance et le développement, et comment les mesurer dans le but d'identifier les tendances futures.

## Travaux de recherche et publications

ENACT mène des recherches sur la portée et l'ampleur des flux illicites et des activités criminelles en Afrique dans le but de mieux comprendre leur impact sur la sécurité, la gouvernance, l'économie, l'État de droit, le développement et l'environnement. Ces recherches mettent en lumière les modèles économiques, les réseaux, les acteurs et les facteurs facilitant les flux illicites. Elles analysent les réponses apportées afin de formuler des recommandations pertinentes pour l'élaboration des politiques et pour l'adoption de mesures appropriées aux niveaux national, régional, continental et international.

Nos recherches portent sur un large éventail de crimes tels que le trafic d'êtres humains, la contrebande de migrants, les flux financiers illicites, les ressources non-renouvelables, les crimes de style mafieux, les crimes environnementaux – contre la flore et la faune –, les crimes maritimes, la cybercriminalité, les trafics d'armes et de drogues, les produits contrefaits et la contrebande transfrontalière.

Les travaux de recherche d'ENACT seront publiés sous divers formats disponibles sur son site web, dont des notes d'analyse, des rapports de recherche et des rapports continentaux.

## Renforcement des capacités/formation

### Renforcement des capacités

Les outils brièvement décrits ci-dessus seront utilisés pour renforcer les capacités des décideurs, d'institutions étatiques et d'organisations de la société civile en Afrique afin de leur permettre d'identifier et de répondre au crime organisé transnational de manière coordonnée. Ces outils contribueront aussi à l'élaboration de stratégies et de programmes formulés en collaboration avec les parties prenantes régionales et continentales.

## Modèle de renseignement à l'usage des agents d'application de la loi

Pour améliorer la collecte d'informations et renforcer les capacités des forces de l'ordre, INTERPOL élaborera un modèle rigoureux de renseignement à l'usage des services de police. Ce modèle est destiné à faciliter leur travail sur l'ensemble du continent par l'adoption de stratégies proactives pour lutter contre le crime organisé et renforcer davantage les mécanismes d'enquête et de réponse. Ce modèle s'articulera autour des activités suivantes :

- 18 cours de formation et d'encadrement sur l'analyse du renseignement criminel aux pays africains. Tous les pays africains membres seront invités à participer à un programme de formation de cinq jours visant à doter les analystes débutants et les enquêteurs de terrain des compétences nécessaires pour exploiter de grandes quantités d'information provenant de différentes sources et de développer un renseignement précis à partir de celles-ci. Divers techniques et concepts seront appliqués lors d'exercices pratiques dans le cadre de situations simulées et réelles.
- Extension du réseau de communication et des bases de données par l'intermédiaire du système de communication I-24/7 d'INTERPOL aux unités chargées de la collecte et/ou de l'analyse du renseignement criminel au sein des forces de police nationales dans quatre pays pilotes (Malawi, Niger, Ouganda et Congo Brazzaville).
- Mise à la disposition des quatre pays pilotes (Malawi, Niger, Ouganda et Congo Brazzaville) d'équipements, de logiciels d'analyse, de formations et de l'encadrement nécessaires pour leur permettre de mettre en place leurs propres unités d'analyse.
- Doter chacun des bureaux régionaux africains d'INTERPOL (Abidjan, Yaoundé, Harare et Nairobi) ainsi que son Secrétariat général à Lyon (pour couvrir l'Afrique du Nord) d'un analyste du renseignement criminel expérimenté. Celui-ci rédigera des rapports analytiques stratégiques régionaux qui seront présentés à l'Assemblée générale annuelle des Chefs de police régionaux (EAPCCO, WAPCCO, SARPCCO, CAPCCO AGM).

Par ailleurs, les analystes régionaux d'INTERPOL travailleront directement avec les pays de la région et encadreront les services d'analyse/de collecte de données sur le plan de l'analyse opérationnelle.

- Création d'une plateforme sécurisée sur le site web d'INTERPOL pour les analystes récemment formés afin qu'ils puissent rester en contact et partager leurs expériences et difficultés. Cette plateforme permettra aussi d'accéder à des catalogues de formation, à des articles d'intérêt sur l'analyse, à de nouveaux logiciels d'analyse et à d'autres informations pertinentes.
- Organisation de deux réunions des responsables de service d'analyse en Afrique pour répondre à la nécessité d'une plus grande collaboration, afin de recueillir des informations et un renseignement de meilleure qualité et de partager les nouveaux développements dans le domaine de l'analyse du renseignement criminel.
- Cinq formations associant de façon unique l'analyse du renseignement criminel et la formation d'instructeurs d'INTERPOL, dans le but d'enseigner l'analyse d'une manière structurée et de l'intégrer au programme de formation de la police au niveau national.

## Renforcer les capacités en matière de journalisme d'investigation indépendant et d'enquêtes transfrontalières

Les journalistes ont une grande responsabilité et jouent un rôle important dans la lutte contre le crime organisé transnational. L'action des journalistes et des médias indépendants – par leurs reportages sur les activités criminelles, leur contrôle de l'intégrité et de la gouvernance et leur sensibilisation de l'opinion publique – est essentielle car elle contraint les autorités publiques à répondre de leurs actes et mobilise la société civile dans un cadre de gouvernance démocratique.

ENACT élaborera un manuel et un cours de formation destinés aux journalistes d'investigation. Au moins deux formations seront organisées au niveau continental. Un réseau continental de journalistes d'investigation sera mis en place. Enfin, ENACT assurera, le cas échéant, l'encadrement de journalistes en activité.



## CONTACT

### ISS

**Eric Pelser**

Chef du programme ENACT, ISS

Courriel : [epelser@issafrica.org](mailto:epelser@issafrica.org)

Tél. : +27 12 346 9500 | Mobile : +27 82 778 1189

### INTERPOL

**Nathalie Richard-Bober**

Coordinatrice du programme ENACT, INTERPOL

Courriel : [n.richard-bober@interpol.int](mailto:n.richard-bober@interpol.int)

Tél. : +33 4 72 44 71 81

### GIATOC

**Tuesday Reitano**

Directrice adjointe, Global Initiative against Transnational Organized Crime

Courriel : [tuesday.reitano@globalinitiative.net](mailto:tuesday.reitano@globalinitiative.net)

Tél. : +33 674 31 8212

---

© 2017, ENACT. Les droits d'auteur sur ce document appartiennent à ENACT, ses partenaires, l'UE et son auteur, et aucune partie ne peut être reproduite en totalité ou en partie sans l'autorisation formelle écrite de son auteur et des partenaires d'ENACT.

ENACT est mis en oeuvre par l'Institut d'études de sécurité ([www.issafrica.org](http://www.issafrica.org)) et INTERPOL ([www.interpol.int](http://www.interpol.int)), conjointement avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime ([www.globalinitiative.net](http://www.globalinitiative.net))